

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT N° RS08-089 CONCERNANT UN ELEMENT DE CONSTRUCTION

Ce procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'objet soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le Ministère de l'Industrie.

En cas d'émission du présent procès-verbal par voie électronique et/ou sur support physique électronique, seul le procès-verbal sous forme de support papier signé par le CSTB fait foi en cas de litige. Ce procès-verbal sous forme de support papier est conservé au CSTB pendant une durée minimale de 10 ans.

La reproduction de ce procès-verbal n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Il comporte **5** pages et **1** page d'annexes.

A LA DEMANDE DE :

XELLA THERMOPIERRE SA

ZA Le Pré Châtelain – Saint-Savin

BP 647

38307 BOURGOIN JALLIEU Cedex

Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 05/02/1959)
Laboratoire agréé du Ministère chargé de la Marine Marchande
et de l'Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurance Dommages

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE SOCIAL > 84 AVENUE JEAN JAURÈS | CHAMPS-SUR-MARNE | 77447 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2

TÉL. (33) 01 64 68 83 26 | FAX. (33) 01 64 68 83 35 | www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE | PARIS | GRENOBLE | NANTES | SOPHIA-ANTIPOLIS

CONCERNANT

Essai de résistance au feu d'une cloison.

TEXTE DE REFERENCE

Arrêté du 22 mars 2004.

DATE DE L'ESSAI

27 août 2008.

DUREE DE VALIDITE

Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au :

27 août 2013

RAPPORT DE REFERENCE

Rapport d'essais n° RS08-089.

PROVENANCE ET CARACTERISTIQUES DES ECHANTILLONS

Matériau présenté par	: Société XELLA THERMOPIERRE SA
Marque commerciale	: Blocs de béton cellulaire « CXE 15 »
Fabricant	: Société XELLA THERMOPIERRE SA
Provenance	: Usine de MONTEREAU (77)

1. INTRODUCTION

Le procès-verbal de classement de résistance au feu définit le classement affecté à la cloison conformément aux modes opératoires donnés dans la norme NF EN 13501-2.

2. DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ELEMENT

(Les dimensions sont données en mm).

Caractéristiques des matériaux

Les blocs de béton cellulaire « CXE 15 » mis en œuvre sont pleins et ont pour dimensions 625 x 250 x 150 (L x h x e). Ils sont soumis au marquage NF selon le référentiel EN 771-4 et l'additif national EN 771-4/CN.

Le mortier-colle « PREOCOL + » bénéficie d'un certificat CSTBât 33-419.

Mise en œuvre

La liaison au sol est assurée par collage par mortier-colle du premier rang de blocs de béton cellulaire, joint mince d'épaisseur 1 environ.

La pose des blocs de béton cellulaire est réalisée par assises horizontales successives. Les joints horizontaux de type joints minces, d'épaisseur 1 environ, sont réalisés en étalant sur la face de pose le mortier de montage servant d'assise aux blocs de béton des rangs suivants, mortier mis en œuvre à l'aide d'une truelle crantée soit sur le bloc à mettre en œuvre soit sur les blocs du rang précédent.

Les joints verticaux sont décalés d'environ un demi-bloc d'un rang sur l'autre. Les blocs d'un même rang sont posés jointifs, emboîtement à sec à l'aide de rainures et languettes.

Le montage complet du mur est réalisé principalement à l'aide de blocs de béton cellulaire entiers, excepté aux extrémités où sont utilisés des demi-blocs découpés afin d'adapter le calepinage aux dimensions de la baie du cadre d'essai.

Les demi-blocs présents aux extrémités des rangs présentent une coupe verticale en biais permettant la mise en œuvre du bloc de béton cellulaire, coupe effectuée sur le dernier bloc du rang mis en œuvre. Ce « coin » est enduit de mortier-colle sur ses deux faces et inséré dans l'espace libre entre le bloc et la paroi béton.

En lisse haute, un bourrage à base de mortier-colle est mis en œuvre à refus et arasé sur une hauteur de 20.

Voir les plans de l'élément, annexe n° 1

3. REPRESENTATIVITE DE L'ELEMENT

Par ses matériaux issus de fabrication courante, par son principe de montage in-situ, l'élément mis en œuvre dans des conditions observées par le laboratoire, et conformément à la notice de mise en œuvre fournie par le fabricant, peut être considéré comme représentatif de la réalisation courante actuelle.

Il donne lieu à la délivrance d'un procès-verbal confirmé.

4. RAPPORT D'ESSAIS ET RESULTATS DES ESSAIS EN APPUI DU PRESENT CLASSEMENT

4.1. Rapport d'essais

Ce procès-verbal de classement est associé au rapport d'essais n° RS08-089.

Organisme ayant réalisé les essais	Adresse de l'organisme	N° de notification / statut de l'organisme	N° de référence du rapport d'essais	Date de réalisation de l'essai
CSTB	84 avenue Jean Jaurès Champs sur Marne 77447 Marne la Vallée Cedex 2 FRANCE	Laboratoire agréé par le Ministère de l'Intérieur selon l'arrêté du 5 février 1959	RS08-089	27 août 2008

Le rapport d'essais a été établi au nom du Demandeur du présent procès-verbal de classement.

4.2. Résultats de l'essai

Conditions d'exposition :

Courbe température/temps : $T = 345 \log_{10}(8t + 1) + 20$

Résultats de l'essai :

Étanchéité au feu

Inflammation soutenue à	346 minutes (sans échec)
Inflammation du tampon de coton à	320 minutes
Pénétration ou déplacement d'un calibre d'ouverture	346 minutes (sans échec)

Isolation thermique

Fin de l'étanchéité au feu	320 minutes
----------------------------	-------------

5. CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE

5.1. Référence du classement

Le présent classement a été prononcé conformément à l'article 7.5.2.3 de la norme NF EN 13501-2.

5.2. Classement

L'élément, objet du présent procès-verbal de classement, est classé selon les combinaisons suivantes de paramètres et de performances. Aucun autre classement n'est autorisé.

EI	240
----	-----

5.3. Conditions de validité des classements

5.3.1 A LA FABRICATION ET A LA MISE EN ŒUVRE

L'élément et son montage doivent être conformes à la description détaillée donnée dans le rapport d'essais n° RS08-089, celui-ci pouvant être demandé sans obligation de cession du document en cas de contestation sur l'identification de l'objet.

5.3.2 CONDITIONS D'EXPOSITION

Sens de feu indifférent.

5.3.3 DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE

Pour conserver la validité des classements, les extensions de réalisation ne peuvent être faites qu'en application du domaine d'application directe de la norme NF EN 1364-1 ou conformément à des extensions formulées par le laboratoire.

Extension en largeur

La largeur de la cloison n'est pas limitée.

Extension en hauteur

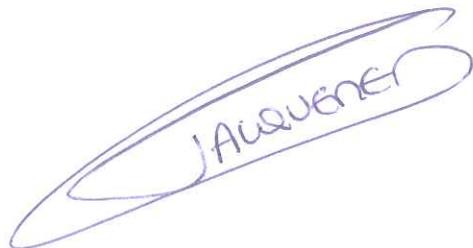
La hauteur de la cloison est limitée à 4 mètres, les jeux d'expansion étant augmentés proportionnellement.

Construction support

Paroi en béton homogène de masse volumique $\geq 2200 \text{ kg/m}^3$ et d'épaisseur ≥ 200 .

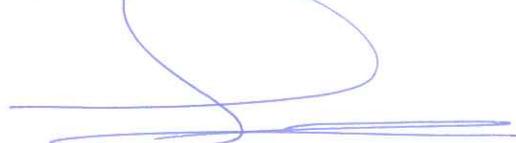
Fait à Marne-la-Vallée, le 29 septembre 2008

La technicienne responsable de l'essai



Karine JACQUEMET

Le Chef de division
"Etudes et Essais Résistance au feu"



Christophe LEMERLE

FIN DU PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT

MUR EN BLOCS DE BETON CELLULAIRE PLEINS DE DIMENSIONS 625 x 250 x 150 (L x h x e)

